



Etude d'opportunité pour la valorisation du bois local sous forme de mobilier

Enjeu C - La valorisation des ressources forestières du territoire pour développer les filières locales de l'amont à l'aval

Résumé de l'action : Cette étude préalable vise à analyser l'opportunité de valoriser le bois local, notamment le châtaignier et le hêtre, sous forme de mobilier au regard de la filière existante et de l'intérêt des collectivités, ainsi qu'à identifier les leviers, les freins et les pistes éventuelles d'actions.

Maître d'ouvrage : Pays Pyrénées-Méditerranée

Maître(s) d'œuvre : Pays Pyrénées-Méditerranée & Université de Perpignan (LPGADER)

Partenaires techniques : Collectivités locales du territoire & Réseau national des CFT

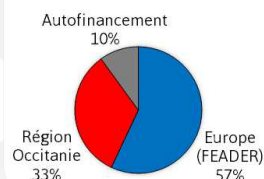
Partenaires financiers : Europe, Région Occitanie & Département Pyrénées-Orientales

Budget total de l'action : Action financée via le dossier d'animation CFT 2016/2019

Période de réalisation : De décembre 2016 à mars 2017 (durée d'environ 4 mois)



Financement de l'action



Contexte et objectifs

Un des enjeux de la Chartre Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée est la valorisation des ressources forestières par la structuration et/ou l'émergence de filières. Le châtaignier et le hêtre font partie des essences majoritaires du territoire pouvant être utilisées en tant que bois d'œuvre et donc avec une meilleure valeur ajoutée. En parallèle, des projets d'ameublement de bâtiment et/ou d'aménagement touristique, principalement portés par des collectivités, voient le jour sur le territoire. Ainsi, l'objectif de cette action, qui constitue un préalable, est d'étudier l'opportunité de développer une filière de mobilier intérieur et/ou extérieur en bois local au regard de retours d'expérience et de l'intérêt des collectivités.

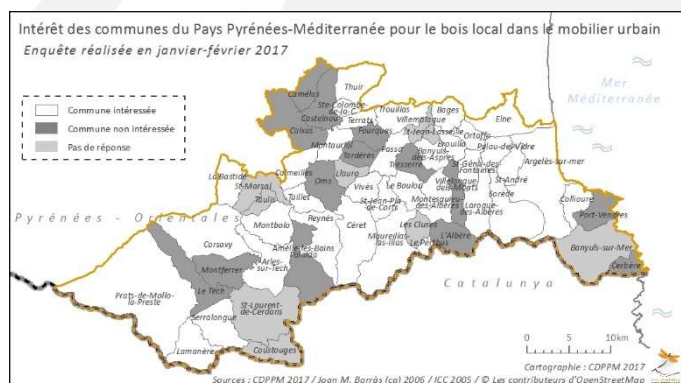
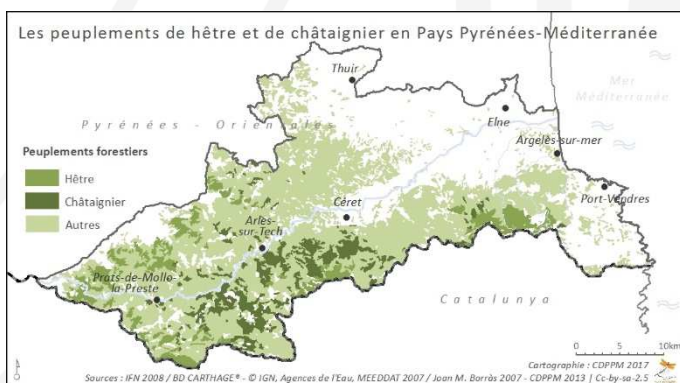
Méthodologie et déroulement

L'étude a été réalisée par des étudiants de l'Université de Perpignan (LPGADER) dans le cadre d'un projet tutoré, approfondi ensuite au travers d'un stage de deux mois, encadré par le Pays Pyrénées-Méditerranée.

- Bibliographie, notamment sur la filière bois et les caractéristiques de deux essences
- Recherche et échanges autour de retours d'expérience de démarches similaires
- Enquête auprès des collectivités évaluant la demande pour du mobilier en bois local
- Analyse des leviers et des freins pour un tel projet avec identification de pistes de travail
- Rédaction d'un rapport de stage et d'une fiche synthétique de présentation

Résultats obtenus et impacts sur le territoire

Dans le cadre de cette étude d'opportunité de valorisation du bois local, la recherche bibliographique a permis de conforter le choix du hêtre et du châtaignier respectivement pour la fabrication de mobilier intérieur et extérieur au regard de leurs caractéristiques naturelles. Avec un taux de retour de 84 %, l'enquête auprès des collectivités a mis en évidence l'intérêt de 73 % de ces dernières pour du mobilier en bois local, majoritairement pour l'extérieur et ciblé sur le produit « banc ». La qualité et le prix font partie des conditions sinequanone, bien que la moitié des collectivités soient prêtes à augmenter leur budget pour du mobilier en bois local. Ces résultats, couplés à l'identification sur le territoire de projets d'aménagement intérieur ou extérieur, soulignent une opportunité de développer une filière de mobilier en bois local. En s'appuyant sur les retours d'expérience de projets similaires, plusieurs pistes de travail ont pu être identifiées : recherche de professionnels intéressés, mise en réseau des divers acteurs et animation de la démarche, conception collective d'un banc en bois local, expérimentation sur des projets concrets, et à plus long terme, développement d'une marque « bois local », mise en place de point de vente de bois locaux, ou encore création d'un outil de mise en relation de l'offre et de la demande, aux échelles jugées pertinentes.



Clés de réussite et limites

Au-delà de l'intérêt des collectivités du territoire pour du mobilier en bois local (base essentielle de ce type de projet qui doit être soutenu politiquement), les clés principales de réussite de cette étude préalable sont le taux de retour des collectivités dans le cadre de l'enquête (bien que cela ait demandé de nombreuses relances) et le temps d'échanges accordé par les référents de démarches similaires. En termes de limites, l'étude ayant été axée sur l'intérêt « public », il manque actuellement une analyse précise auprès des entreprises du territoire pour confirmer l'opportunité et la faisabilité d'une telle filière.

Perspectives de l'action

En termes de perspectives à la suite de cette étude préalable d'opportunité, il s'agit dans un premier temps d'organiser une réunion de restitution à destination des élus et des techniciens des collectivités afin d'échanger sur les pistes d'actions identifiées et de cibler quelques projets pilotes. Des échanges avec divers partenaires techniques permettraient également d'affiner le projet. Par la suite, une animation serait à réaliser auprès des entreprises du territoire (et au-delà pour combler à minima les maillons manquants du sciage et du séchage) via des rencontres, des réunions et/ou un appel à manifestation d'intérêt pour aller vers une concrétisation.

Pour en savoir plus : Mathilde GUITTET, animatrice de la CFT Pyrénées-Méditerranée
Pays Pyrénées-Méditerranée / Tel : 04 68 87 43 24 / Mail : cft@payspyreneesmediterranee.org
Rapport de stage disponible en téléchargement sur www.payspyreneesmediterranee.org